REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-
PRESIDENCE DU CONSEIL
-:-
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT
-:-

DECRET N° 321 /PC-SGG

ANNEE 1965

LE PRESIDENT DU CONSEIL, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Constitution du 11 Janvier 1964 ;

VU le Décret N°33/PR du 25 Janvier 1964, portant formation du Gouvernement,

D É C R È T E :

Article 1er - Pour compter du 23 Septembre 1965, Mr Moïbi LASSISSI, Ministre des Travaux Publics, des Transports, des Postes et Télécommunications, est chargé de l'intérim du Président du Conseil Chef du Gouvernement, pendant la durée de son absence.

Article 2 - Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 23 Septembre 1965

par le Président du Conseil
Chef du Gouvernement,

J. AHOMADEGBE-TOMETIN

le Ministre des Travaux Publics, des Transports, des Postes et Télécommunications,

M. LASSISSI

Ampliations :
PR 4
PC 6
AND + TSE 8
MTPTPT 2
Ministères 8
SGG 4
JORD 1